

Comment mesurer l'âge et estimer le reste à vivre de vos chiens ?

Une réponse définitive à un éternel problème pour les « éleveurs » ?

Jean Joskowicz, président de l'AFISI

Au moment où fleurissent les « livres de plage », volumineux pavés plus destinés à soutenir nos têtes qu'à les remplir, sort un ouvrage remarquable (« Le pourquoi du comment » de Daniel Lacotte, Albin Michel - mai 2004) dont l'ambition est non seulement de nous éviter de « bronzer idiot(e) » mais de nous apporter les réponses aux lancinantes questions que nous posent les bambins dès que leur soif de connaissance succède à celle du lait maternel.

Ceci nous procure l'occasion d'abord de revenir, avec une approche critique, sur les méthodes traditionnelles d'estimation des âges, puis de nous demander si les nouvelles technologies d'estimation permettent d'améliorer notre précision, dans un domaine qui concerne autant les professionnels que les simples amateurs et en conclusion d'élargir le champ à d'autres applications.

Mesurer l'âge d'un chien est-il une nécessité ?



Aujourd'hui, la notion de compagnon animal semble être globalement acceptée et comprise par la majorité des personnes y compris dans les sociétés les plus fermées. Dans notre pays, en particulier, on peut même considérer que les animaux domestiques de compagnie (ADC) – car il n'est pas question dans cette étude de s'intéresser aux animaux d'élevage destinés le plus souvent à finir dans nos estomacs ! – constituent une population plus nombreuse que les bipèdes humains. Et parmi la catégorie des ADC, la sous-catégorie canine (*Canis lupus*, devenu *Canis Familiaris*) est très fortement représentée (trop même, si on considère les traces de son passage qu'elle laisse parfois sur nos trottoirs !).

Malgré cela, il faut bien admettre qu'il n'est pas toujours facile de refuser à un enfant le « droit » de posséder un animal de compagnie, serait-ce un chien.

Usuellement, les techniques d'acquisition sont au nombre de trois :

- 1° la récupération d'un chien de la chienne (d'un ami ?) ;
- 2° l'adoption d'un animal abandonné ;
- 3° l'achat à un « spécialiste ».

Dans le premier cas, il est clair que l'âge, sinon le reste à vivre (RAV), de l'animal peut être déterminé avec précision. Cet âge sera en général, au moment du transfert de propriété, de quelques semaines (après les vaccinations d'usage !). Une période de garantie pourra être exigée, en particulier s'il y a eu achat effectif.

Remarquons néanmoins qu'un décès prématuré de l'animal peut clore à bon compte le chapitre « chien », ouvert par un enfant capricieux. Cependant, il ne met pas forcément les parents à l'abri d'une nécessité de suivi psychologique de leur progéniture, c'est pourquoi nous ne pouvons que déconseiller une telle pratique déloyale !

Venons-en aux deux autres cas, où nous n'avons aucune certitude quant à l'âge réel de la bête et encore moins en ce qui concerne son âge relatif (exprimé habituellement en « équivalent années-homme », soit EAH ou plus simplement AH). Nous verrons dans la suite de cet article pourquoi il n'est pas judicieux de se fier à l'expert qui vous propose l'animal. De nombreux exemples (dont le plus fameux est conté par Jaroslav Hasek, dans « le brave soldat Chvéik »¹, lors de l'épisode mettant aux prises le héros éponyme avec le policier Bretschneider, épisode qui se conclut par le décès du client² !) nous démontrent en effet qu'un vendeur de

¹ *Immortel héros de Hasek dont vous pourrez lire ou relire les aventures qui ont été publiées en version française, aux éditions Gallimard dans la collection Folio (n°676).*

² *À l'attention du typographe : c'est bien **Client** qu'il faut lire et non pas **Chien** !*

chien n'est pas plus fiable qu'un vendeur d'autre chose !

Il est donc clair que, si on n'a pas assisté à la naissance du chiot, des doutes subsisteront toujours quant à l'âge réel (donc l'EAH) de l'animal. Néanmoins plus il prendra de l'âge et plus le taux d'erreur relatif diminuera, corrélativement d'ailleurs (hélas) avec son RAV ! Et, bien entendu, nous n'aurons de certitude quant à la valeur de ce RAV qu'au moment du décès de l'animal !

Rappelons que cette préoccupation, loin d'être nouvelle, est celle par laquelle Montaigne clôt le livre premier de ses « Essais », ce qui ne l'empêcha pas d'y revenir en son livre second, affirmant que « Toutes choses ont leur saison ».

Technique traditionnelle d'estimation d'EAH et de RAV

Aujourd'hui, la méthode classique d'estimation de l'équivalent années-homme, consiste à faire usage de la table de multiplication par 7. Sans doute n'est-ce pas la plus facile à utiliser de tête (qui n'a pas tremblé dans sa jeunesse quand on lui demandait à brûle-pourpoint : « Combien font sept fois huit ? »), mais la généralisation des calembres voire des ordinateurs permet d'obtenir des algorithmes efficaces pour traiter le problème (même si l'âge initial est exprimé en mois, voire en semaines !).

L'égalité s'écrit alors :

EAH (exprimé en années-homme) = 7 * AR (exprimé en années)

Nous pouvons constater qu'il s'agit bien d'une grandeur physique et que les équations aux dimensions sont respectées.

Prenons quelques exemples (de difficulté croissante !) :

1° Le retriever de mon voisin de palier a officiellement un an, quel est son EAH ?

Rien de plus simple, son âge est celui de son jeune propriétaire, le petit Julien, c'est-à-dire sept ans (les puristes diront sept années-homme). Bien entendu, l'an prochain, Julien aura huit ans, mais pas son chien !

2° Audrey (la plus jeune enfant d'une connaissance de ma propre fille, Amaryllis) joue depuis le printemps dernier avec une petite boule poilue, censée être un labrador de sept mois. Quel est son EAH ?

Dire qu'Audrey va entrer en CP ne nous apprend rien sur l'« âge » du labrador, alors faisons le calcul, en prenant garde au fait que l'âge réel de la petite bête

(il s'agit de Tosca, bien sûr) n'a pas été donné en an, mais en mois, donc en douzièmes d'année.

EAH (Tosca) = $7 * 7 / 12 = 49 / 12$ soit très exactement 4,0833 ... EAH

Conclusion : Audrey est plus âgée que son chien, mais on peut se demander à quel moment elles (Tosca est une chienne, en fait) auront le même âge ?

Application au RAV :

Convenablement nourri, soigné et prémuni contre les accidents ou les épizooties, un chien peut atteindre une durée de vie d'une quinzaine d'années (Cf. indications *infra*). Est-il nécessaire de transformer cette valeur en EAH ? De mon point de vue non, car ce qui nous intéresse c'est de connaître son état « mental » au moment où il intègre notre famille et le temps réel qu'il va, nous l'espérons, y passer.

1° Retriever de Julien

Il devrait accompagner son petit maître jusqu'à l'âge de vingt et un ans environ, surtout si celui-ci prend bien soin de lui (ce que nous pouvons espérer de la part d'un petit bonhomme de déjà sept ans). Autour de vingt ans Julien sera vraisemblablement assez mûr pour supporter la disparition de son animal et reporter son affection vers d'autres « objets ».

2° Labrador d'Audrey

Audrey est certainement un peu jeune pour s'occuper complètement, toute seule, de son « joujou », mais si des adultes arrivent à la « responsabiliser », elle peut aussi espérer la garder jusqu'à ses vingt ou vingt et un ans.

Et alors qui sait, peut-être qu'en promenant leur chien, Julien et Audrey feront connaissance...

Méthode moderne

La simplicité de la méthode précédemment exposée n'a pas laissé d'intriguer les chercheurs. D'autant que si on applique la règle du docteur Flourens (*in* « Longue vie » du Professeur Robert Tocquet), selon laquelle « *il est possible de déterminer la durée normale de la vie des mammifères en multipliant par cinq ou six le temps de leur croissance* », on constate des divergences entre certains faits reconnus.

En effet, selon ces mêmes auteurs, la croissance du chien est estimée à deux ans et demi (contre vingt ans pour l'homme).

À ce compte, le chien devrait vivre de 12,5 à 15 ans et l'homme atteindre de 100 à 120 ans. Ce qui n'est pas entièrement corroboré, de plus, ainsi que nous l'atteste l'opus cité : « ... *bien des chiens dépassent*

les 15 ans. Certains atteignant jusqu'à 17 ou 20 ans (sic)¹ »

Si nous traduisons en EAH (voir schéma final), nous trouvons en appliquant la règle communément admise :

- a) pour la croissance, dix-sept ans et demi ;
- b) pour la durée de vie de 87,5 à 105 ans ;
- c) pour les « grands âges » de 119 à 140 ans.

Or ces durées ne se retrouvent pas vraiment dans notre espèce !

La règle initiale doit donc être complétée ou amendée sur un certain nombre de points.

C'est ainsi que de nouveaux chercheurs ont proposé une nouvelle règle, exprimée comme suit :

« l'âge (équivalent) d'un chien s'obtient en enlevant un à son âge réel, en multipliant le résultat par quatre, puis en rajoutant vingt et un au produit obtenu ».

Il est clair que cette nouvelle méthode, obtenue vraisemblablement par des techniques de corrélations, malheureusement difficiles à contrôler quand on ne dispose pas des séries statistiques, vérifie toujours la règle des unités (si on exprime les âges en années, de part et d'autre !). Mais elle ne permet plus du tout de vérifier la théorie de Flourens. En effet, nous trouverions alors :

- a) 27 ans ;
- b) 67 à 77 ans ;
- c) 85 à 97 ans.

La croissance serait alors « lente » et la vie relativement « courte » (pour des individus ne subissant aucun « accident »).

Il paraissait dès lors naturel de proposer des améliorations à la règle nouvelle applicables aux chiens.

La première est d'ailleurs d'évidence puisqu'elle consiste à simplifier l'énoncé de la nouvelle loi :

« l'âge (équivalent) d'un chien s'obtient en multipliant par quatre son âge réel, puis en rajoutant dix-sept au produit obtenu ».

En effet, si aucun coefficient correctif n'intervient sur l'unité que l'on devait enlever d'abord, puis sur les vingt et un à rajouter ensuite, autant simplifier la formule !

Mais des controverses, apparues dans les plus récents congrès canins, n'ont pas manqué de nous mettre la puce à l'oreille.

L'introduction des facteurs correctifs

Une surprise attendait le monde cynophile, quand les experts mexicains de la région de Chihuahua ont commencé à donner de la voix contre cette « règle inadaptée » (sic). Ils ont fait remarquer qu'il n'y avait aucune commune mesure entre les mensurations des animaux qu'ils élevaient et ceux de Terre-Neuve ou du col du Saint-Bernard.



Ils ont donc rappelé cette autre règle « classique » qui voudrait que plus un animal est petit et plus brève est sa vie (pour des espèces voisines). Or les chihuahuas comme les saint-bernard sont des chiens, puisque s'il prenait fantaisie à des éleveurs facétieux de les croiser, leurs produits seraient, à n'en pas douter des « chiens » (je n'ose dire de quelle race !) capables de vivre et surtout de se reproduire.

De fil en aiguille un grand nombre de facteurs correctifs ont été introduits, mais il n'est pas sûr que l'on en découvre point de nouveaux.

Le tableau ci-après donne les principaux facteurs sur lesquels un consensus semble établi.

¹ Parmi les chiens ayant vécu plus de 20 ans, on peut citer le célèbre Argos qui reconnaît son maître Ulysse, de retour à Ithaque, avant de mourir. Le Quid 2004 signifierait même un record de 29 ans et 5 mois ! (comme je n'en dispose pas je n'ai pas pu vérifier).

Facteurs Correctifs	Val. Min.	Val. Max.
Race	0,9	2,7
Climat	0,8	1,5
Nourriture	0,9	1,6
Affection	0,7	1,7
Exercice	0,8	1,6

Ces facteurs méritent quelques explications (les chiffres fournis ne le sont qu'à titre indicatif, car ils n'ont pas encore été officiellement publiés, en attendant la prochaine réunion internationale, prévue en Janvier 2005 à Singapour).

Race : Ce point déjà exposé en début de section, prend en compte, en réalité, la hauteur au garrot de l'animal ; le coefficient étant d'autant plus faible que cette hauteur est plus grande. Les bâtards peuvent donc participer aussi à nos calculs ! En fait, les éleveurs rajoutent aussi une variation pour tenir compte du sexe (ce qui est plus compréhensible dans l'espèce humaine où la gent masculine s'emploie par tous les moyens à raccourcir son espérance de vie, moyens dont ne dispose pas l'animal).

Climat : Les races de chiens se déplaçant de par le monde au gré de la fantaisie des éleveurs et des propriétaires, nous trouvons des labradors à l'équateur (ce qui ne leur convient pas toujours) et des pékinois en Europe, avec les difficultés d'adaptation que cela suppose. En général, on constate un vieillissement précoce des animaux « transplantés ».

Nourriture : Je ne citerai pas le fabricant de croquettes (de toute façon il ne m'a pas payé pour le faire !) qui prétend que ses produits « utilisés à bon escient » procure une nouvelle jeunesse à votre chien. Mais il est clair que l'excès de sucres et de féculents est encore pire sur un animal descendant du loup que pour un humain qui y remonte !

Affection : Ce paramètre est fortement lié à la subjectivité du maître et de l'animal ! On sait que même les pires traitements n'empêchent pas un chien d'aimer celui qui le nourrit (et le caresse à l'occasion). Mais directement ou indirectement, ces mauvais traitements finissent par miner un animal normal.

Exercice : C'est encore un facteur correctif très important, car il faut pas oublier que le chien est encore (moins que le chat, certes) un prédateur. Un chien obèse vieillit en général deux fois plus vite qu'un animal qui travaille (chien de berger, chien de chasse, etc.).

D'autres facteurs sont encore à l'étude. Mais les éleveurs tiennent à une certaine confidentialité tant

sur leurs méthodes de sélection que de dressage ou d'élevage, aussi ne semblent-ils pas prêts à divulguer toutes leurs connaissances !

Par ailleurs, si on peut en croire l'auteur d'une thèse (non encore publiée) sur « Dénomination des canidés suivant les lieux et les époques – *Partie 1 : le secteur européen* », ainsi que l'a montré génialement Lawrence Sterne ¹ dans son « *Tristram Shandy* » pour les hommes, le choix d'un nom de baptême exerce une influence sur le caractère et le devenir d'un chien. Il nous rappelle que « Médor » aujourd'hui tombé en désuétude est le rival (heureux) de Roland, selon l'Arioste, donc un paladin musulman.

Cet auteur, qui a réclamé l'anonymat, met en parallèle cette appellation avec l'acte de résistance pratiqué, pendant la Seconde Guerre Mondiale, par ces paysans anonymes qui baptisaient leur cochon « Adolf » ou « Benito », pour avoir le plaisir de dire à leurs voisins et amis : « On vous attend demain chez nous, on va faire sa fête à l'Adolf ! Ce gros porc n'en avait jamais assez de son enclos, il cherchait toujours à envahir le terrain des autres et à exterminer les poussins ! » ou encore « Ça y est on a égorgé Benito et maintenant il est pendu, avec sa truie, aux crocs du boucher ! ».

Nul doute que les pauvres bêtes, sous leurs appellations d'infamies, ont souffert nombre d'avaries avant de terminer, comme leurs congénères, dans les écuellés et marmites.

Si ces théories se trouvaient avérées, il faudrait donc rajouter le FC « **dénomination** » avec un poids non négligeable à tous ceux déjà exposés.

Conclusion

Il va de soi que les animaux servant à ces expériences statistiques doivent être régulièrement soumis à des examens vétérinaires et éloignés des risques d'accidents (voitures, conflits, combats organisés ou non) si on souhaite que leur vie atteigne son terme naturel.

C'est certainement le cas pour les animaux de compagnie de notre connaissance. Dans ces conditions, il devient possible, au bout d'un an ou

¹ In "Vie et opinions de Tristram Shandy, gentilhomme", Livre I, chapitre XIX, dans lequel l'auteur récuse même les noms de « ... Ponto ou Cupidon pour un chiot nouveau-né. »

deux de cohabitation de déterminer le « niveau de maturité » de notre compagnon (enfance, adolescence, maturité, vieillesse, déclin) et faire des prévisions sur le temps qui lui restera à nous accompagner.

Trancher quant à la méthode à utiliser pour déterminer l'EAH est difficile. Sans doute, convient-il de se préoccuper du domaine d'application desdites règles. La pente de quatre, introduite par le nouvel ensemble de règles, est moins forte que celle que nous admettions auparavant. C'est pourquoi, j'ai tendance à donner une préférence à l'ancienne règle dès que le chien entre dans sa « vieillesse », car j'ai peine à croire qu'un chien âgé ne vieillisse que quatre fois plus que son maître !

Le schéma ci-après montre l'intersection des droites déduites des règles énoncées (sans prise en compte de facteurs correctifs !). Il semblerait donc que R2 soit mieux adaptée avant les six ans d'un chien et R1 au-delà.

Mais laissons aux experts en la matière (dont je ne me vante pas de faire partie) le soin de résoudre définitivement ce problème, puis à d'autres de passer au chat ou au cheval ! ▲

jjoskowicz@aol.com

